



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

La dernière année complète avant la fin du mandat que vous avez bien voulu nous confier vient de débuter. Une partie des projets annoncés ont ou vont être réalisés d'ici la fin d'année. Certains projets n'ont pas pu voir le jour faute d'avoir un PLUi opposable. Ce dernier devrait être finalisé fin février, il sera proposé à la consultation officielle des Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis. Elles pourront valider le document ou demander des éclaircissements sur certains points. Après ce passage obligatoire, si notre document est approuvé, il fera l'objet d'une enquête publique avec possibilité pour la population de saisir le commissaire enquêteur qui sera présent sur chaque commune. Ce n'est qu'après cette dernière étape que le PLUi sera opérationnel. Nous pourrions alors engager les études pour prévoir l'urbanisation de l'entrée Est de notre commune, comprenant entre autres, des logements en accession à la propriété pour les jeunes, des logements pour les personnes âgées, la maison médicale, la démolition de l'Intermarché actuel et sa reconstruction en portant sa surface à près de 1400 m², le tout en apportant un soin particulier à l'environnement naturel sur l'espace.

Des travaux se poursuivent, notamment l'aménagement du parking paysagé à Gergovie face au fort. Il pourrait être opérationnel courant mai.

Au cimetière de Gergovie, nous avons demandé à l'entreprise Dabrigeon de réaliser 8 cavurnes supplémentaires dans la continuité de celles actuellement installées. Elles seront installées dans le courant du premier semestre.

Nous allons engager une campagne de sondage autour de la chapelle vers le cimetière de La Roche Blanche. En effet, le mur de soutien de cette dernière donne des signes de faiblesse inquiétants depuis quelque temps laissant présager un possible effondrement. En fonction des résultats, il n'est

pas impossible de voir l'accès entre la rue de la Pavade et la rue de Gergovie interdite à toute circulation ainsi qu'aux piétons.

Notre service entretien a procédé à l'arrachage des haies le long du terrain de tennis, ces dernières n'étant pas compatibles avec la structure du nouveau terrain. Ces végétaux seront remplacés par des espèces à feuilles permanentes lors de la journée du printemps de l'environnement. Depuis le 1^{er} janvier, la commune à la possibilité de faire appel à la fourrière d'Issoire pour l'enlèvement des voitures en stationnement gênant ou dangereux. Après une période pendant laquelle les propriétaires concernés feront l'objet d'un simple avertissement, le policier municipal ou la gendarmerie pourront faire procéder à l'enlèvement auprès du prestataire et ce, aux frais des propriétaires.

Une réflexion est menée actuellement afin de mettre en sens unique certaines voies du centre bourg et d'organiser le stationnement, limitant la vitesse à 30 km/heure. Une première expérience sera menée rue St Roch dans les prochains mois.

Nous avons prévu de remplacer les tables et les chaises du restaurant scolaire pendant les vacances de Noël, mais la livraison tardive du matériel ne nous a pas permis de les installer, ce sera chose faite dès que possible.

De nouvelles boîtes à lire sont en cours de finition ou d'installation. En effet, victimes de leur succès, nous avons été incités à les multiplier pour rendre la lecture accessible à tous.

Enfin, le 2 février prochain, nous accueillerons nos aînés dans le cadre du repas organisé par le CCAS à la MLT, au cours duquel une animation musicale leur sera proposée.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- **02/02 Repas des Aînés** avec le CCAS à la MLT
- **07/02 Soirée jeux** avec Gergo'Vit à la salle Jean Jaurès
- **08/02 AG** des Anciens Combattants en Mairie
- **08/02 AG** de Gergovie @ Les Arverniales à la Polyvalente
- **08/02 Soirée Jazz** avec le Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- **13/02 Permanence** de l'ADIL 63 en Mairie
- **15/02 Théâtre solidaire** avec le Lions Club Clermont - Faille de
et 16/02 Limagne à la MLT
- **21/02 Permanence** de Renov'Actions en Mairie
- **23/02 AG** de la Gaulle de l'Auzon à la Polyvalente

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour rappel, et afin d'offrir un meilleur service à tous nos concitoyens, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09 pour toutes vos démarches administratives (*urbanisme, état civil, recensement militaire...*).

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent être enregistrés dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire afin d'être convoqués à la Journée Défense Citoyenneté. Une attestation leur sera remise.

Elle leur permettra de passer le permis de conduire, tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, et de participer à la Journée Défense et Citoyenneté. Ils seront également inscrits sur la liste électorale dès leur majorité.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité (ou passeport), livret de famille et un justificatif de domicile.



INSEE - RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a dévoilé le 19 décembre les derniers chiffres du recensement de la population. Ces données sont celles de la population légale recensée en 2022 dans chaque commune française qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Pour La Roche Blanche - Gergovie :

- Population municipale : 3 373 habitants

- Population comptée à part (*étudiants, communautés religieuses etc.*) :

50 soit une population totale de 3 423 habitants.

ROMAGNATOISE - BALISAGE

La 23^{ème} édition de la Romagnatoise organisée par l'AS Romagnat Athlétisme aura lieu le 2 février prochain. Plus d'un millier de coureurs et marcheurs vont arpenter les chemins de notre commune. Afin d'assurer la sécurité des participants nous vous remercions de respecter le balisage mis en place le samedi et retiré le dimanche, ainsi que les signaleurs qui seront présents tout le long du parcours.

École Jules Ferry Restaurant scolaire - changement du mobilier

La municipalité a décidé de changer et de moderniser les tables et chaises de la cantine scolaire afin d'améliorer le confort des élèves pendant leurs repas, tout en respectant les normes de sécurité. Le nouveau mobilier (soit 24 tables et 158 chaises), choisi avec soin, allie esthétique et praticité. Il est conçu pour être adapté aux besoins des enfants, mais aussi aux agents de la cantine lors de la manutention. Ce changement vise à créer un environnement plus accueillant et fonctionnel, propice à la convivialité et à la détente. En plus d'améliorer l'ambiance de la cantine, cette initiative poursuit l'engagement de la municipalité envers le bien-être des élèves et la qualité de leur vie scolaire.

Urbanisme - Travaux

Espace Léo Lagrange - Intervention des agents de services techniques

Dans un souci d'entretien et de préservation de l'environnement, la mairie a récemment décidé d'intervenir sur le site situé près du nouveau terrain de tennis. Les agents des services techniques ont été mobilisés pour procéder à l'arrachage des haies abîmées qui, avec le temps, avaient commencé à se dégrader. De plus, la proximité avec le terrain de tennis a soulevé plusieurs préoccupations, notamment en ce qui concerne l'entretien et le confort des utilisateurs. En effet, les haies, bien qu'elles apportent une certaine esthétique, peuvent également engendrer des inconvénients notables. Les principaux problèmes sont l'accumulation de feuilles mortes qui peuvent tomber sur le terrain, l'humidité favorisée entraînant des problèmes de pourrissement des haies et la dégradation du nouveau revêtement du terrain de tennis.

Les agents ont travaillé avec soin dans le respect de l'environnement. Ils ont profité de cette opération pour élaguer les arbres et arracher ceux qui étaient malades.

Bien évidemment, une nouvelle plantation est prévue sur un emplacement plus approprié, en tenant compte des conditions de sol et d'ensoleillement, afin d'assurer une meilleure adaptation des haies et leur développement futur. Nous vous en reparlerons très prochainement.

En parallèle, le jardin pédagogique a été supprimé et sera engazonné. La décision a été motivée par un manque d'utilisation par les enfants du service périscolaire. L'espace sera transformé en un lieu de pique-nique et de loisirs pouvant offrir de nouvelles opportunités pour les familles et les enfants, en leur permettant de profiter d'un environnement convivial et agréable, n'empêchant pas la possibilité d'envisager d'autres activités éducatives.

Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie.



SBA - Opération zéro encombrant

Le Syndicat du Bois de l'Aumône propose depuis le 13 janvier un nouveau service de collecte des encombrants à domicile à destination des personnes qui ne peuvent se rendre en déchetterie (Tarif : 30 €).

Vous souhaitez évacuer des encombrants ?

Simple comme un coup de fil, contactez le SBA au 04 73 647 444 du lundi au samedi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h, une inscription est obligatoire. Précisez la liste des encombrants à évacuer (dans le respect des déchets autorisés, dans la limite de 3m³ et avec un minimum de 0,5m³). Un rendez-vous vous sera proposé sous un délai d'un mois maximum, pour l'enlèvement à votre porte au jour et heure définis, de vos déchets, (le rendez-vous sera ensuite confirmé par le prestataire). Le SBA sous-traite cette prestation à une association d'insertion par le travail, qui se rendra à votre domicile. Un bon d'enlèvement vous sera remis et une facture de 30 € vous sera transmise par le Trésor Public.

Les encombrants admis : Électroménager (Réfrigérateur, congélateur, four, lave-linge, ordinateur, télévision...),

petit électroménager (Four micro-ondes, robot ménager...) (de plus de 0,5m³), meubles, vélos ou trottinettes (dans le cas de véhicules électriques les batteries devront impérativement être enlevées par l'usager et ne seront pas collectées dans le cadre de la collecte des encombrants), literie, matelas, matériel de sport, autre objet non dangereux excédant la taille du coffre d'une voiture.

Les encombrants interdits : Produits dangereux ou toxiques (médicaments, bouteilles de gaz, extincteurs, peinture, etc.), pneumatiques, déchets verts et alimentaires, armes, munitions, artifices, ivoire, corail, gravats, matériaux, véhicules hors d'usage (y compris 2 roues motorisés), les pulvérisateurs (poussière, sable, gravats, produits de démolitions, etc), et les déchets contaminés par puces, mites punaises, etc.

Que deviennent mes encombrants ?

Une fois collectés, les encombrants seront prioritairement destinés au réemploi ou à défaut seront évacués vers l'éco-organisme compétent, comme par exemple pour les meubles en mauvais état pris en charge par Ecomaison pour être recyclés.

SBA - Un nouvel outil pour vous accompagner encore plus dans le tri de vos déchets

Le SBA investit et innove sur son territoire pour sensibiliser aux bons gestes de tri, avec un nouveau dispositif d'intelligence artificielle* sur les bennes.

En cas d'identification de déchets non conformes, un ambassadeur du tri prend contact avec l'usager pour l'accompagner vers les bonnes pratiques.

Le tri : un jeu d'enfants

Dans le bac jaune, les emballages se jettent en vrac (jamais de sac !). Attention, si vos emballages sont jetés dans des sacs noirs, ils seront identifiés comme des erreurs de tri et vont polluer tout le contenu du camion.

100% des emballages ménagers et des papiers se trient et se recyclent.

Seuls les emballages et les papiers cartons sont autorisés dans le bac jaune, briques alimentaires, bouteilles, flacons, pots et barquettes en plastique ou en polystyrène d'emballage alimentaire, emballages métalliques (barquettes, canettes, bidons, boîte de conserve, aérosols...), emballages en papier et carton, films alimentaires et petits emballages, sacs en plastique souple, polystyrène de calage, les papiers et cartonnets, journaux, magazines et prospectus.

Trions mieux ensemble

En diminuant les erreurs de tri, nous avons tous à y gagner. Pour l'environnement déjà, en économisant nos matières premières et en favorisant le recyclage. Pour notre cadre de vie aussi. Pour nos budgets enfin, en économisant sur les coûts de traitement des déchets.

Des erreurs qui ruinent toute la chaîne du recyclage

En 2023, 2 354 tonnes de déchets non recyclables se sont retrouvées par erreur sur la chaîne du tri, soit 14,2 kg/hab ! Ces déchets non recyclables constituent un enjeu environnemental et financier conséquent pour la collectivité. Chaque année, cela représente plus de 1 500 000 €.

Sur la chaîne de tri, ces déchets non conformes ont des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble d'une benne de collecte. Ils doivent être exclus puis acheminés vers les autres filières de traitement des déchets, ce qui nécessite un double transport. Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire le coût des déchets.

* Cet investissement est subventionné par l'éco-organisme CITEO.



Prochaine permanence (Rappel)

Vendredi 7 février de 7h à 12h (sans rendez-vous).

Elles permettront d'effectuer tous types de soins, pansements, vaccination, bilans sanguins...

Pour les soins à domicile, merci d'appeler le : 06 80 58 44 60



SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts (semaines impaires) :
mardis 11 et 25 février
- Jaunes (semaines paires) :
mardis 4 et 18 février





Vie associative



ACPG CATM OPEX

L'association ACPG CATM OPEX de La Roche Blanche tiendra son **assemblée générale** le samedi 8 février à 10h à la mairie.

Gergo'Vit

Soirée jeux le vendredi 7 février, à partir de 19h à la salle Jean-Jaurès à Gergovie. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous sommes ravis d'accueillir régulièrement de nouveaux participants. Gratuit et ouvert à tous les âges. Une seule recommandation : venir avec quelques jeux de société à partager avec les autres !



Gergovie @ les Arverniales

L'association organisatrice des Arverniales tiendra son **assemblée générale** le samedi 8 février, à partir de 10h, à la salle polyvalente - espace J. Prévert. Le bilan 2024 permettra de revenir sur le succès de la première édition tenue au complexe sportif, et de remercier les nombreux soutiens reçus, avec une mention particulière pour les 73 bénévoles qui se sont beaucoup impliqués pour la manifestation.

Nous évoquerons bien sûr la préparation de l'édition 2025 (les 19 et 20 juillet), qui, vingtième édition oblige, sera encore plus ambitieuse dans sa programmation, à travers les troupes et artisans conviés.

Toutes les personnes curieuses ou intéressées par la manifestation sont les bienvenues pour échanger sur son déroulement et sa préparation.

C'est aussi l'occasion de découvrir le rôle des bénévoles, l'ambiance chaleureuse qui les unit, et de vous engager pour la prochaine édition.

contact@arverniales.org - https://arverniales.org

Foyer Culturel et Sportif

L'agenda du Foyer Culturel et Sportif est aussi sur www.fcs-lrbg.fr :

- Samedi 8 février, 20h30 à la MLT - **Cabaret Jazz** :

Deux trios de musiciens pour une soirée unique !

Première partie, **IPSO FACTO** : après un long parcours en quintet, Ipso Facto poursuit sa route en trio avec un nouveau répertoire. Pierre Ballani (sax ténor), Alain Genestier (basse) et Bertrand Raison (batterie/claviers) proposent une musique instrumentale mélodique, énergique, originale, à la croisée de leurs expériences et influences jazz, rock, électro et autres.

En seconde partie, **La Bulle de Jazz** : ils aiment Michaël Jackson et Charles Trenet, connaissent les valses musette et Joe Dassin, sont imprégnés de Jazz américain, des Beatles, de Steve Waring... Riches de leur parcours commun, Jean-Marc Gusi (percussions), Jean Petit (guitare) et Francis Michard (saxo) offrent aujourd'hui un

répertoire chaleureux qui fait la part belle aux mélodies, au swing.

Entrée : 12 € (10 € pour adhérents FCS)

- Seconde semaine des vacances de printemps, **2 stades de théâtre Enfants** encadrés par Arnaud Perrin, comédien et professeur des ateliers Théâtre du Foyer, pour découvrir ou approfondir la pratique théâtrale par des jeux, des exercices ludiques et des improvisations, le tout dans la bonne humeur !

Dates : 3 et 4 mars pour les 7/10 ans ; 6 et 7 mars pour les 11/15 ans.

Tarif : 55 €* - Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat du Foyer : 04 73 79 80 65 (répondeur) ou contact@fcs-lrbg.fr



- A partir du 13 mars, **stage de sophrologie** : 10 séances les jeudis de 19h à 20h30.

A travers des exercices de respiration, de relaxation, de concentration, des exercices corporels simples et des techniques spécifiques, la Sophrologie vise à apporter équilibre, sérénité et mieux-être dans le quotidien. Tarif : 126 €*.

Renseignements et inscriptions auprès de Patricia Skrzypczak, sophrologue : 06 43 49 11 27, patri-ciask63@gmail.com

- Vendredi 14 mars, 20h15 à la MLT

Conférence Histoire de l'art : Léonard de Vinci

De Léonard de Vinci (1452-1519) reste encore aujourd'hui l'image d'un génie universel ; la Joconde appartient à un musée mental partagé par tous les pays du monde. Empreint d'un profond humanisme, l'art de Léonard a conduit la peinture de son époque à un de ses sommets. Nous verrons comment cet homme aux multiples talents est devenu l'incarnation même de l'esprit de la Renaissance

Entrée : 7 € (6 € pour adhérents FCS et FLEP Pérignat-lès-Sarliève)

(*+) + adhésion au Foyer culturel et sportif si non déjà acquise.

Gaule de l'Auzon

L'**assemblée générale** de l'association aura lieu le dimanche 23 février (9h) à la salle Polyvalente - Espace J. Prévert.

Amicale Pétanque Vercingétorix

L'année 2025 est lancée, les boulistes se penchent, et se préparent à toutes les rencontres à venir, Coupe de France courant mars, éliminatoires triplètes promotion, tête à tête, doublettes mixtes, etc. Nous sommes toutes et tous très motivés, avec de jeunes nouveaux adhérents qui ont été accueillis lors de l'assemblée générale. Ils sont les bienvenus, toute cette jeunesse va regonfler les anciens ! Nous leurs souhaitons de beaux matchs.

La Pétanque Amicale Vercingétorix a vécu en cette fin d'année, la douloureuse perte d'un ami merveilleux, Gérard Breuil. Nous avons toutes et tous été très affectés par cette disparition. « Gérard, tu avais l'art de cultiver l'amitié, la bonne humeur, ta belle chevelure blanche, ton beau sourire, tout en toi respirait le bonheur, la joie, nous t'aimions tant Gérard, tu nous manqueras. Une pensée affectueuse pour son épouse et ses deux enfants. » au nom de l'amicale, Michèle Sergère.

Solidarité

Un rendez-vous théâtral au profit d'une belle cause solidaire !

Notre commune s'apprête à accueillir un événement culturel et caritatif d'exception. Le samedi 15 février à 19h45 et dimanche 16 février à 16h45,

la MLT vibrera au rythme du théâtre avec deux représentations organisées par le Lions Club Clermont - Faille de Limagne et mises en scène par la troupe Théâtre solidaire.

L'objectif de ces représentations est profondément humanitaire : les fonds collectés seront reversés pour aider des jeunes déficients visuels à acquérir des cannes blanches intelligentes.

Ces outils révolutionnaires permettent de reconstituer en 3D l'environnement immédiat de leurs utilisateurs, offrant ainsi une autonomie accrue et une meilleure qualité de vie.

Pourquoi venir ?

Au-delà de soutenir une cause noble, cet événement est l'occasion de passer un moment convivial en famille ou entre amis, tout en profitant d'une pièce de théâtre de qualité, dans un cadre chaleureux et accueillant.

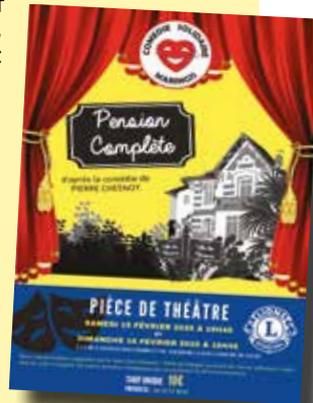
Informations pratiques :

Samedi 15 février à 19h45 et dimanche 16 février à 16h45
Maison des Loisirs et du Tourisme, 63670 La Roche Blanche

Tarif unique : 10 € par personne

Réservations : Préventes disponibles au 06 33 74 58 67 (Sabrina)

Cet événement met en lumière les valeurs de solidarité et d'entraide. Nous comptons sur votre présence pour soutenir cette belle initiative. Ensemble, contribuons à améliorer le quotidien des jeunes déficients visuels tout en profitant d'un moment théâtral sympathique.



Zoom sur ...



Qu'est-ce qu'un assistant familial ?

C'est une personne qui, en contrepartie d'un salaire, accueille dans son foyer des enfants confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Cette profession dispose de nombreux atouts : activité exercée à domicile ; formations diplômantes ; avantages fiscaux...

Comment devenir assistant familial ?

En faisant une demande d'agrément auprès du service de Protection maternelle et infantile du Département. Une fois l'agrément obtenu, le candidat postule auprès du service « Accueil familial » du Conseil départemental. Après une évaluation psycho-sociale et un avis favorable au recrutement, il est nécessaire de suivre une formation obligatoire de 300 heures (60 h de formation initiale avant l'arrivée du 1er enfant accueilli + 240 h réalisées dans les trois ans suivant la signature du contrat de travail).

Quelle rémunération ?

Le salaire brut mensuel est de : 1 766,95 € pour 1 enfant accueilli, 2 582,45 € pour 2 enfants, 3 397,95 € pour 3 enfants. S'ajoutent au salaire une indemnité d'entretien journalière (de 14 à 15 €/jour suivant l'âge), des allocations diverses (frais d'habillement : 672 à 902 €/an, etc.) ainsi que des indemnités de sujétions exceptionnelles.

le métier d'assistant familial

Ils témoignent... « Cette profession nous permet de concilier pleinement travail et vie de famille. C'est un métier parfois dur mais extrêmement gratifiant. Nous vivons des moments très forts avec les enfants que nous accueillons » - Audrey et Olivier, assistants familiaux.



Vous souhaitez vous renseigner sur ce métier ?

Tout au long de l'année, le Département organise des réunions d'information. Inscriptions sur puy-de-dome.fr, rubrique : social/enfance-jeunesse - « devenir assistant familial ».

Contact :

Conseil département du Puy-de-Dôme
Service d'Accueil familial en protection de l'enfance
Tél. : 04 73 42 24 49 (de 10 h à 12 h)

Autre métier : assistant(e) maternel(le)

Vous souhaitez exercer un véritable métier à votre domicile ?
Vous aimeriez vous occuper d'enfants que vous accueilleriez à la journée ?
Vous avez des qualités relationnelles et éducatives ? Vous êtes prêt(e) à suivre une formation ?
Vous pouvez envisager d'exercer le métier d'assistant(e) maternel(le).
Le service PMI du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme organise des réunions d'informations préalables à l'agrément d'assistante maternelle (ouvertes à tous) afin de vous aider dans vos réflexions, vous expliquer ce qu'est réellement le métier d'assistant(e) maternel(le), ouvertes à tous.

Lieu : **Maison des solidarités au 73, rue de la Garenne aux Martres de Veyre**
Sur rendez-vous au 04 73 65 39 60 - mds.martres-de-veyre@puy-de-dome.fr
Prochaines réunions : jeudi 13 février à 14h, jeudi 12 juin à 14h et jeudi 11 décembre à 14h



Un service à destination des ados...

Mond'Arverne Communauté propose des actions pour tous les adolescents du territoire, âgés de 11 à 17 ans. Des antennes sont ouvertes sur tout le territoire pour proposer des sorties, des soirées, des activités, une programmation spéciale pendant les vacances scolaires (les vacances actives) et bien d'autres animations.

Pour rappel en période scolaire, les antennes de La Roche-Blanche et d'Orcet sont ouvertes le mercredi après-midi, le samedi après-midi et en soirée.

Pour les vacances de février, la thématique des « vacances actives » concernera le graffiti avec la réalisation d'une fresque dans la caserne des pompiers de La Roche-Blanche - Chanonat. Au sein de l'accueil libre, nous organisons une sortie à la patinoire, au ski au Lioran et une soirée tacos - jeux d'ambiance.

Les inscriptions ont commencé le 20 janvier, il est encore possible de s'inscrire uniquement sur le nouveau portail famille accessible sur le site : <https://mondarverne-communauté.portailfamille.net/> ou en scannant le QR code :

La 2^{ème} semaine, l'ensemble des pôles ados partent en séjour au Lioran, les structures seront donc fermées.
Retrouvez l'ensemble des programmations sur le site de Mond'Arverne communauté : <https://www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/pole-adolescents/secteur-escalados/>



ADIL 63 - BIEN S'INFORMER POUR MIEUX SE LOGER

Prochaine permanence (sans rendez-vous),
le jeudi 13 février de 9h à 12h - Mairie de La Roche Blanche

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Mond'Arverne Communauté

T. 04 73 39 61 58 | Mail. : mo.fontaine@mond-arverne.fr

- ADIL 63 / Espace INFO ENERGIE

T. 04 73 42 30 75 | Mail. : contact@adil63.org



Rénov'actions 63

La prochaine permanence se tiendra
le vendredi 21 février de 8h30 à 16h30
à la Mairie de La Roche Blanche
(sur rendez-vous au 04 73 42 30 72)

+ d'infos : <https://www.mond-arverne.fr/habiter-en-mondarverne/habitat-et-logement/renov-actions-63/>

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30,

Mardi et mercredi de 8h à 12h,

Fermée au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : accueil@mairie-larocheblanche.fr - www.mairie-larocheblanche.fr

Mairie